

Masque de catégorie 1 obligatoire à l'école dès demain lundi



Masque de catégorie 1 obligatoire à l'école dès demain lundi

La mesure entre en vigueur ce lundi 8 février, Les enfants des écoles élémentaires, les collégiens et les lycéens devront désormais porter un masque estampillé AFNOR, catégorie 1. Fini les masques fabrication artisanale ou fait maison qui n'offrent pas assez de garantie surtout face aux nouvelles formes de Covid. Il s'agit de limiter les risques de contaminations au sein des établissements scolaires, alors que le variant britannique, plus contagieux, se propage dans le pays très rapidement. 3 % des cas positifs début janvier 14% fin janvier.

Les masques de catégorie 1 doivent filtrer plus de 90 % de particules, ils sont souvent lavables et réutilisables, La catégorie des masques est indiquée sur leur emballage, qui doit également porter la mention "CE" et le nombre de lavages possibles. Les masques bleus, dits « chirurgicaux », les plus courants, correspondent à cette exigence de filtration et peuvent être trouvés un peu partout en supermarché, ainsi qu'en pharmacie. Le masque FFP2, est également accepté, il assure une protection supérieure mais reste plus onéreux et moins facile à porter.

Pas de consignes officielles pour les élèves qui se présenteraient lundi avec un masque considéré comme non conforme. Chaque établissement scolaire devra définir sa propre ligne de conduite. Certains établissements se sont dotés de ce type de masques et procéderont à une distribution de dépannage.